

Fiscalité

ECTS : 3

Volume horaire : 27

Description du contenu de l'enseignement :

Objectifs de l'enseignement :

Donner aux étudiants les connaissances de base du système fiscal français.

Description de l'Enseignement :

- Introduction : L'équilibre budgétaire, les impôts parmi les prélèvements obligatoires
- Fiscalité personnelle : IR, CSG, droits de succession, fiscalité immobilière (mutations à titre onéreux, IFI)
- Fiscalité de l'entreprise : Sociétés semi-transparentes, sociétés soumises à l'IS, détermination du résultat fiscal, la rémunération du dirigeant, la TVA
- Fiscalité des groupes : régime des sociétés mères-filles, régime de l'intégration fiscale, fiscalité internationale

Méthodes de l'Enseignement :

8 Cours en amphi et application en TD. Chaque cours en Amphi fait l'objet d'une application pratique en TD.

Compétence à acquérir :

Initiation à la fiscalité : acquisition des connaissances de base de la fiscalité personnelle, de la fiscalité de l'entreprise et de la fiscalité des groupes français et internationaux.

Mode de contrôle des connaissances :

Contrôle continu (50%) : 30% test intermédiaire, 20% participation TD

Examen terminal : 50%

Bibliographie, lectures recommandées :

Précis de fiscalité des entreprises de M. COZIAN, M. CHADEFaux et F. DEBOISSY; Editions LITEC, Mémento Pratique Francis Lefebvre - Fiscal